REGLEMENT ANNEXE U18
Départemental
SAISON 2026 - 2027

Joueurs nés en 2009 ou 2010 ou 2011
(Interdiction de faire jouer des U15 et U19)

Ballon n° 5 – Terrain foot à 11 – Temps de jeu : 2 x 45 mn

Article 1 : Organisation
Le championnat U18 Départemental en phase 1 est ouvert à toutes les équipes U18 du District du Cher et se déroule en 2 phases.

La participation des clubs à ce championnat est limitée à une équipe par niveau sauf dernières séries.

En début de chaque saison sportive sera proposé, selon les critères définis par les commissions Sportive et Coupes / Championnats des Districts concernés, l'organisation d'un championnat U18 D1 et D2 brassage pour la phase 1 et U18 Départemental 1 pour la phase 2.

Si le nombre d'équipes qui postulent en « **Départemental 1** » est plus important que le Format de compétition prévu, il sera fait appel à une Fiche de Volontariat qui permettra de départager les équipes par le biais d'un classement selon les critères identifiés.

Article 2 : Brassage « Départemental 1 » CHER
Le championnat Brassage « départemental 1 » se déroule en 1 phase :

- De Septembre à Décembre en matchs aller.
- 1 poule de 6 équipes en matchs aller/retour

➔ A l'issue de cette phase, les équipes du championnat D1 de la phase 1 du Cher classées 1ère, 2ème et 3ème accèderont, si elles en ont vocation, au championnat U18 Départemental 1 phase 2.

➔ Les équipes du championnat D1 de la phase 1 du Cher classées 4ème et 5ème seront reversées en Championnat Départemental 2 du Cher de la Phase 2.

➔ L'équipe du championnat D1 de la phase 1 du Cher classée 6ème sera reversée en Championnat Départemental 3 du Cher de la Phase 2.

Article 3 : Brassage « Départemental 2 » - CHER
Le championnat Brassage « Départemental 2 » se déroule en 1 phase :

- De Septembre à Décembre en matchs aller-retour.
- 1 poule de 9 équipes avec 1 exempt.

➔ A l'issue de cette phase, les équipes du championnat D2 de la phase 1 du Cher classées 1ère et 2ème accèderont, si elles en ont vocation, au championnat U18 Départemental 1 phase 2.

➔ Les équipes du championnat D2 de la phase 1 du Cher classées 3ème, 4ème et 5ème seront reversées en Championnat Départemental 2 du Cher de la Phase 2.

➔ Les équipes du championnat D2 de la phase 1 du Cher classées de la 6ème à la 9ème place seront reversées en Championnat Départemental 3 du Cher de la Phase 2.

Article 4 : **Phase 2 - « U18 Départemental 1 » - CHER**
Le championnat « Départemental 1 » se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Mai en matchs aller/retour.
- 1 poule de 6 équipes avec 1 exempt en matchs aller/retour
 - ➔ 5 équipes composées du 1er au 3ème du championnat D1 du Cher de la phase 1 plus les équipes classées 1ère et 2ème du championnat Départemental 2 de la phase 1.(cf. tableau récapitulatif)

A l'issue de ce championnat, le vainqueur sera champion U18 Départemental 1 pour la saison 2026-2027.

Article 4 : **Phase 2 - « U18 Départemental 2 » - CHER**
Le championnat « Départemental 1 » se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Mai en matchs aller/retour.
- 1 poule de 6 équipes avec 1 exempt en matchs aller/retour
 - ➔ 5 équipes composées du 4ème et 5ème du championnat D1 du Cher de la phase 1 plus les équipes classées 3ème, 4ème et 5ème du championnat Départemental 2 de la phase 1.(cf. tableau récapitulatif) +

A l'issue de ce championnat, le vainqueur sera champion U18 Départemental 1 pour la saison 2026-2027.

Article 4 : **Phase 2 - « U18 Départemental 3 » - CHER**
Le championnat « Départemental 1 » se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Mai en matchs aller/retour.
- 1 poule de 6 équipes avec 1 exempt en matchs aller/retour
 - ➔ 5 équipes composées du 6ème du championnat D1 du Cher de la phase 1 plus les équipes classées de la 6ème à la 9ème place du championnat Départemental 2 de la phase 1.(cf. tableau récapitulatif) + de nouvelles équipes qui s'engageraient.
 - **Si de nouvelles équipes s'engageaient, la répartition serait revue afin d'équilibrer au mieux les poules.**

A l'issue de ce championnat, le vainqueur sera champion U18 Départemental 1 pour la saison 2026-2027.

Article 6 : **Coupes Départementales**
Toutes les équipes U18 départementales et régionales auront la possibilité de s'engager (1 équipe par club) en Coupe Départementale. Chaque département présentera son organisation.

Article 7 :

- **A l'issue de la saison 2026 / 2027, les équipes désirant s'engager en Départemental 1 pour la saison 2027 / 2028 se verront proposer une Fiche de Volontariat à la fin de la saison qui permettra de départager les équipes par le biais d'un classement selon les critères identifiés, s'il devait y avoir plus d'équipes que le format proposé.**

- **Il n'y a pas de relation entre les saisons, une fois la saison terminée, on repart à zéro pour la saison suivante.**

Article 8 :
Les cas non prévus au présent règlement annexe seront étudiés par la Commission Championnats et Coupes conformément aux prescriptions des règlements de la Ligue Centre Val-de-Loire et des règlements généraux de la Fédération Française de Football ou dans l'esprit de ces règlements.